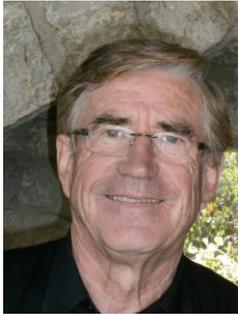




Juin 2021

E
D
I
T
O



TROPHEE DU PLUS BEAU VILLAGE ARDECHOIS

L'opération « Mon Beau Village » a été organisée par Le Dauphiné Libéré en partenariat avec la Région AURA, le Département de l'Ardèche et l'Entreprise RAMPA.

Balazuc a participé à ce concours avec 5 autres villages Ardéchois : Labeaume, Jaujac, Saint Vincent de Barrès, Boucieu le Roi et Chalencon.

Sur les 6 villages retenus, Balazuc est arrivé en tête avec 2 534 voix. Merci à tous les internautes pour leur participation.

La remise du trophée au siège social de l'Entreprise RAMPA au Pouzin, le 6 juillet dernier a une nouvelle fois mis notre village à l'honneur.

Ce résultat nous permet de participer à la grande finale régionale qui met en lice les villages lauréats de 9 départements de la Région.

Nous espérons que les votes seront nombreux en faveur de Balazuc... mais quel que soit le résultat, nous serons fiers de notre parcours.

Merci encore à tous les participants.

L'hiver et le début du printemps ont été difficiles à vivre à cause de la crise sanitaire qui s'est poursuivie.

Ce mois de juin a permis, enfin, étape après étape, de retrouver une vie normale, même si la prudence reste de mise.

Souhaitons que l'été se passe bien pour tous. Un été touristique serait synonyme d'un bel été pour l'économie locale.

Les week-ends prolongés de l'Ascension et de Pentecôte, de par la très forte fréquentation touristique, ont été un avant-goût, du moins nous l'espérons, de ce qui nous attend en juillet et en août.

Comme chaque été, nous mettons en place quelques règles afin que la saison se déroule dans les meilleures conditions (circulation, stationnement, sens interdit, nuisances sonores...). Nous vous remercions tous de les respecter au mieux.

Excellent été à chacun d'entre vous.

Le Maire,
Bernard CONSTANT



En bref...

En bref...

En bref...

BIENVENUE A BALAZUC

Bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouveaux commerçants auxquels nous souhaitons une excellente saison 2021.

LA VIERGE DE LA CHAPELLE N.D. DE LOURDES ILLUMINEE

A l'initiative de M. Arnaud Mouraret la statue de la vierge brille dès la tombée de la nuit.

La réalisation et l'installation ont été offertes par des bénévoles du quartier. Merci à eux.



VITICULTURE

Pour la troisième année consécutive le vignoble est touché par le gel, avec des pertes de 80 % sur le chardonnay et de 50 % sur les autres cépages. Un gel encore jamais connu à Balazuc, même le secteur des Costes est touché. A ce jour, l'état sanitaire est parfait et avec les dernières pluies la vigne ne devrait pas souffrir du sec. La récolte est prévue début septembre.

AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE

Les travaux d'aménagement du centre du village prévus au budget de la Commune cette année répondent aux critères de la Charte des Plus Beaux Villages de France. La requalification de la traversée du village va, en effet, permettre d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes, d'embellir le cadre de vie des résidents du centre Bourg et de faciliter l'accueil des touristes.

Ces travaux vont permettre d'améliorer la qualité des espaces publics et de réduire au maximum les aménagements routiers.

Ces travaux s'étendent de l'entrée du Parking de l'Ecole jusqu'à l'entrée du Pont.

Ce projet se fait en collaboration étroite avec le Service des Routes du Département et l'Architecte des Bâtiments de France.

Afin de réaliser les études nécessaires aux dossiers de demande de subvention, la Commune a confié au SDEA une mission d'assistance et de maîtrise d'œuvre.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 425 000 € HT d'après l'étude réalisée depuis le mois de janvier.

Une subvention de plus de 185 000 € a été demandée à la Région AURA et une subvention de plus de 111 000 € a été sollicitée auprès de l'Etat.

Une participation sera également versée par le Département de l'Ardèche pour la partie voirie.

La Commune a décidé de signer une convention de mandat avec le SDEA pour le suivi technique et administratif de ce dossier.

Nous vous tiendrons informés de la suite de cette opération au fur et à mesure de son avancée.

VOIRIE

De nombreux travaux de réfection de voirie ont été entrepris en ce début d'année et ce en amont de la saison estivale comme les années précédentes.

Dans le village ce sont les chemins de Translatour et du Cimetière qui ont été repris cette année. En extérieur du village, plusieurs chemins ont fait l'objet de travaux cette année : Chemin de Mourre Frais, Chemin des Costes, Chemin de Carmentrand et Chemin des Plagnes. L'ensemble de ces chemins nécessitaient d'importants travaux de remise en état (rebouchage, planéité), ils ont donc été repris en procédé bicouche avec grave émulsion.

Les chemins ruraux de Champ Vacheret et de la Chazette ont été quant à eux repris en stérile afin d'améliorer la circulation des riverains.

Suite aux travaux d'assainissement dans le Hameau de Servières, des travaux de remise en état des rues ont également été effectués.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé pour un montant global de 90 421,88 € HT.

Comme chaque année, l'équipe technique municipale a procédé à quelques réfections en enrobé à froid pour maintenir de bonnes conditions de circulation. Il est à noter l'annulation pour cause de Covid de la traditionnelle journée citoyenne pour la deuxième année consécutive. Nous espérons vivement que cette journée puisse avoir lieu l'année prochaine !

SAISON ESTIVALE 2021

PETIT MARCHÉ

Etant donné son succès depuis plusieurs années, nous avons décidé de reconduire cet événement hebdomadaire.

La Mairie assure sa gestion depuis l'année dernière. Nous avons repris contact avec les anciens exposants et serons heureux d'accueillir d'éventuels nouveaux producteurs locaux.

Nous vous donnons RDV tous les mardis de juillet et août de 18h à 20h sur la Place de la Croisette.



BALADES CONTEES

La situation sanitaire s'étant améliorée, nous avons décidé de reprendre les balades contées.

Nicolas GRISOLLE, conteur, vous donne RDV tous les mercredis de juillet et août à 10h à la Tour Carrée.

Cette animation financée par la Mairie est ouverte à tous sans réservation.



POINT INFOS

Au vu des conditions sanitaires, le Point I situé à la Tour Carrée est ouvert en libre-service de 10h à 18h30 tous les jours de juillet et août.

SITE BAIGNADE

Pour la saison 2021, une surveillance de baignade à la plage du Pont est mise en place 7 jours sur 7 par la Communauté de Communes pour les mois de juillet et août (horaires : 12h30 à 18h30).

ORGANISATION ESTIVALE

Cette année à nouveau nous prévoyons une importante affluence touristique. Le personnel saisonnier communal est prêt à accueillir les visiteurs.

Le sens interdit pour la traversée du village depuis l'école en direction du Pont est mis en place de 10h à 19h pour juillet et août. Pour rappel, le laissez-passer est toujours valable. Pour les nouveaux habitants vous pouvez vous le procurer en Mairie.

En bref...

En bref...

En bref...

VANDALISME

Nous déplorons encore des dégradations dans le village :

- 2 portes des toilettes situées sous la Place Centrale ;
- la structure métallique de l'escalier menant au clocher de l'église romane.



INFOS MAIL

Les personnes qui souhaitent tout au long de l'année recevoir les infos de la Mairie concernant la vie du village sont priées d'envoyer leur adresse mail par courriel à l'adresse suivante :

balazuc.mairie@orange.fr

Plus de 130 personnes sont désormais inscrites et profitent d'informations régulières.

ESPACES VERTS ET AMENAGEMENTS

Le service technique est toujours à pied d'œuvre et la demande est grande...

Merci à Eric, Christophe et Jean-Marc épaulés à l'occasion par Franck pour leur implication dans la propreté et le fleurissement du village.

Un parterre a été garni de plantes méditerranéennes en remplacement des pyracanthas le long de l'accès à la Place Clovis Ranchin.

Un pin parasol a été arraché pour assurer la sécurité des usagers de la Place Clovis Ranchin.

Une nouvelle balançoire a été installée au Jardin Public en remplacement de l'ancienne qui avait été vandalisée.



ACCUEIL VELOS

Comme prévu le mobilier pour le stationnement des vélos est en place dans la Grand Rue Pons de Balazuc (au-dessus du Parking du Treillat), sur la plage et au Parking de la Salle Polyvalente.

Une deuxième tranche est prévue dans le cadre de Pass Territoires (financée à 100 % par le Département).

L'installation se fera à l'automne sur le Parking de l'Ecole et au Quartier des Plagnes (proche de l'arrêt de bus et de la Via Ardèche).

Ces équipements et les kits réparations déposés chez certains commerçants du village, nous permettent d'obtenir le Label Accueil Vélos.

Les kits réparations sont à disposition des cyclistes chez les commerçants suivants :

- Caveau de la Chazotte
- La Fénrière
- Lou Cigalou.

Vif succès dès le premier jour !



SITE INTERNET

Nous avons poursuivi notre travail sur le site internet de la Commune : www.balazuc.fr
Nous vous invitons à le visiter, vous y trouverez des informations sur la vie municipale, les coordonnées des acteurs économiques de la Commune ainsi que tous les renseignements utiles à la découverte de notre beau village.

Il y a également une page actualités qui nous permet de vous informer sur des évènements ponctuels concernant la vie à Balazuc.



TRAVAUX SERVIÈRES

Le réseau de collecte de l'assainissement du Hameau de Servières, réalisé par le SEBA, est terminé depuis début avril.

Les travaux du réseau de transfert entre la pompe de relevage et la station d'épuration ont été interrompus pour la saison et reprendront le lundi 4 octobre prochain.

Les ruelles du Hameau ont retrouvé leur aspect initial à la plus grande joie des usagers.

Merci aux habitants pour leur patience face à la gêne occasionnée.

TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le démantèlement des 2 Points d'Apport Volontaire (PAV) des Louanes et des Gras a été réalisé sans aucune consultation préalable de la Mairie, par le déplacement des containers vers d'autres PAV. Alors que le positionnement de ces 2 PAV avait été validé par l'ensemble des acteurs avant leur installation. Le motif invoqué lors de leur suppression a été un problème de sécurité par rapport à l'accès des camions. Il a fallu rechercher 2 nouveaux emplacements à proximité des précédents. Nous remercions les propriétaires des parcelles concernées d'avoir permis ce transfert.

Afin de faciliter la manipulation des containers d'ordures ménagères, la Communauté de Communes a opté pour la suppression des tambours de chaque container. Cette opération a été réalisée par les services techniques des communes. Bravo à Christophe et Jean-Marc qui ont modifié les 8 containers de la Commune. Des systèmes des tambours, seuls les couvercles supérieurs sont maintenus afin de servir d'obturateur. Cela permet également d'optimiser le remplissage des containers concernés. De plus, des bacs de grande capacité sont installés pour pallier au manque de volume disponible. Actuellement, un de ces grands bacs est installé au PAV du cimetière.

Bien sûr, les consignes de tri restent les mêmes et sont toujours en vigueur.

SIGNALETIQUE PATRIMONIALE

Les 17 panneaux mettant en valeur les points remarquables de notre village ont été installés mi-avril.
Nous vous invitons à redécouvrir Balazuc au moyen de ces supports explicatifs.
Ces points sont répertoriés sur le plan du dépliant 2021.



DES NOUVELLES DE L'ECOLE

Cette année, 16 enfants étaient scolarisés à l'école de Balazuc.

Beaucoup de projets n'ont pu se concrétiser dû à la crise du Covid, comme un voyage scolaire sur le thème du ski à Albiez ou la rencontre avec les correspondants de Andance (nord Ardèche).

Toutefois, les enfants ont échangé des courriers tout au long de l'année avec cette autre classe, en fin d'année ils ont pu se voir et se parler en visioconférence, c'était un grand moment !

Les enfants ont participé au concours des Palmes académiques. Nous attendons les résultats.

Grâce à l'association de la Roche Haute, les enfants ont pu bénéficier d'interventions de qualité d'artistes de notre village. Un vernissage haut en couleurs a eu lieu le vendredi 11 juin.

Certains projets seront reconduits l'année prochaine.

Rachel Dufils



FINANCES

Le **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 de la Commune** permet d'établir le bilan comptable de l'année 2020 après clôture des comptes au 31 décembre.

Le **Compte Administratif de la Commune** comporte une section fonctionnement et une section investissement, il se présente comme suit :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2019		290 864.02 €		120 892.70 €
Opérations 2020	362 203.96 €	486 902.89 €	195 164.81 €	187 006.81 €
Résultat par section		415 562.95 €		112 734.70 €

En tenant compte des restes à réaliser 2020, l'excédent de fonctionnement reporté pour 2021 est de **373 367.65 €** (soit 415 562.95 + 112 734.70 – 206 100.00 + 51 170.00).

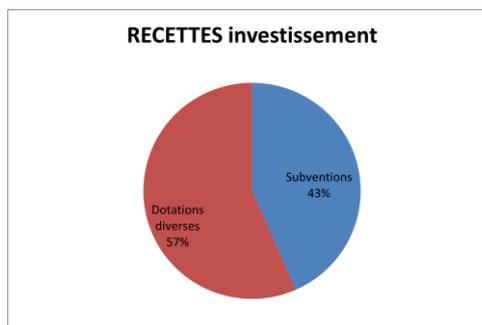
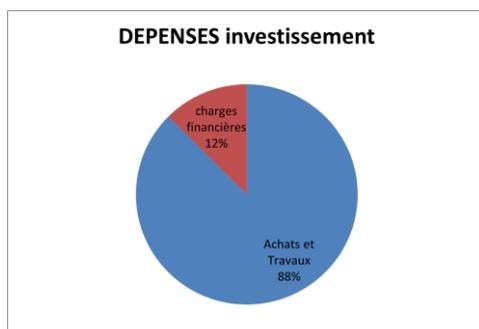
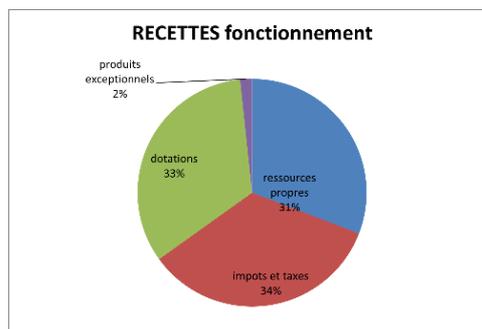
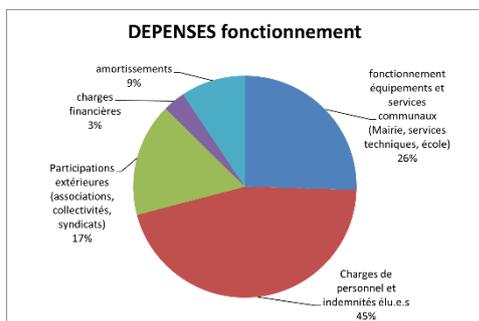
Au 1^{er} janvier 2021, la dette de la Commune en capital s'élève à 306 993.35 €, le montant des annuités payé au cours de l'année 2021 sera de 33 826.53 € (capital + intérêt d'emprunt).

Le **Budget 2021 de la Commune** se présente comme suit :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report 2020		373 367.65 €		112 734.70 €
Restes à réaliser			206 100.00 €	51 170.00 €
Prévisionnel de l'année	764 198.65 €	390 831.00 €	712 500.00 €	754 695.30 €
Total	764 198.65 €	764 198.65 €	918 600.00 €	918 600.00 €

Les principales opérations d'équipement prévues au Budget 2021 sont :

- l'aménagement du centre du village
- les travaux de voirie
- l'accueil vélos et la signalétique patrimoniale
- des travaux de consolidation de falaises
- des travaux sur les bâtiments communaux et des achats de mobilier et de matériel.





ASSOCIATION LA ROCHE HAUTE - BALAZUC

Musique et création artistique pour les plus jeunes !

Une saison qui a commencé par des échanges avec les enfants de Balazuc et d'Uzer.

La célébration de la 40e saison d'animation culturelle de La Roche Haute prévoyait un spectacle hors du commun les 14 et 15 mai ainsi qu'une animation avec les enfants des deux écoles.

Le spectacle n'a pu avoir lieu et sera proposé en 2022 mais les animations avec les enfants ont été maintenues.



Cela a commencé par une présentation des instruments à cordes à travers un petit parcours musical de différents styles et différentes époques, animée par 3 musiciens (Michel Doyard au violon et à la contrebasse, Marie-Paule Cheik-Rouhou et Françoise Pouillard au violoncelle).

Ensuite les enfants ont pu exprimer leur créativité sous l'angle de la relation entre la musique et l'expression plastique au cours d'ateliers animés par Adine Duval, plasticienne, secondée par les institutrices, Rachel Dufils et Cécilie Gleyze ainsi que Françoise Constant, de notre conseil d'administration. Les enfants ont pu montrer leurs créations aux parents lors d'une réception à l'église romane le vendredi 11 mai et au public le samedi 12 mai.

Calendrier été 2021

Les expositions sont maintenues tout l'été. Nous serons heureux de vous y accueillir : notez dès à présent les dates des vernissages.

28 juin – 23 juillet Ghani GHOUAR (peinture)

Visites tous les jours de 16h à 19h - *Vernissage : vendredi 2 juillet à 18 h*

25 juillet – 20 août Jean-Paul BARD (peinture)

Visites tous les jours de 16h à 19h - *Vernissage : dimanche 25 juillet à 18 h*

22 août – 19 sept. Françoise Ndongo (peinture/sculpture)

En août tous les jours de 16h à 19h, en septembre de 15h30 à 18h30 - *Vernissage : dimanche 22 août à 18h*

Mardi 20 juillet à 21 h : spectacle de contes par Anne Hengy

Pour nous joindre et recevoir toutes les informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : larochehaute07@gmail.com

ASSOCIATION CULTURES !

Le cœur du projet de l'association Cultures ! est de se réapproprier la dimension culturelle. Permettre à chacun.e de pouvoir faire culture.

Ce qui est important pour Cultures ! c'est :

- **agir et faire collectivement** en développant coopération et solidarité,
- apprendre en faisant, **expérimentant**, et osant,
- utiliser la créativité, l'expression, la création de projets pour **soutenir l'émancipation et l'autonomisation des individus dans une dynamique collective et participative**,
- proposer de **transformer le regard sur son environnement**, en expérimentant avec l'art,
- **mixer les publics en terme de générations, de pratique et de savoir-faire pour favoriser les apprentissages dans la rencontre et l'action de faire et de créer ensemble.**

Le projet est aussi militant et politique. L'accès à tous les événements se fait à prix libre. L'association souhaite populariser la notion de prix libre pour rendre transparent ce que signifie de créer une économie dans le secteur culturel.

Un des autres axes forts de son travail est d'encourager la création, d'impulser des dynamiques et de travailler en réseau à l'échelle locale. *Cultures !* aime croiser les disciplines, les visions pour laisser émerger de nouvelles manières de créer et de faire ensemble.

Pour cela, l'association crée **des temps forts sur le territoire ardéchois, autour des dynamiques culturelles et artistiques, avec l'envie de soutenir les artistes locaux et l'émergence de projets artistiques innovants.**

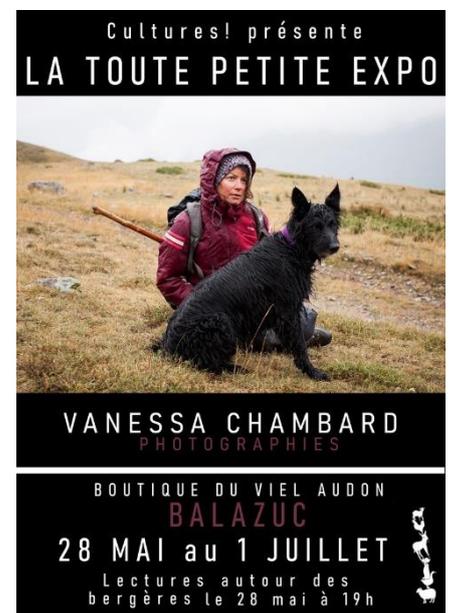
La période d'activité de *Cultures !* se situe principalement hors-saison ; l'offre culturelle explosant pendant la saison estivale en Ardèche méridionale.

En 2021, Cultures ! Organise :

« **La toute Petite expo** », espace d'exposition dédié aux artistes et artisans locaux dans la boutique du Viel Audon. C'est la deuxième année que nous lançons ce format. Elle est ouverte tous les jours de 11h à 19h.

Les dates à retenir :

- **Du vendredi 28 mai au 1^{er} juillet** : exposition de **Vanessa Chambard**, photographie. Vernissage le 28 mai à 19h suivi de lectures autour des bergères.
- **Du 2 au 29 juillet** : exposition d'**Eve Lomenech**, linogravure. Vernissage le 2 juillet à 19h.
- **Du 30 juillet au 8 septembre** : exposition des dompteurs de papier : Matild Gros et Clothilde Staës. Gravure. Vernissage le 30 juillet à 19h.
- **Du 1^{er} octobre au 5 novembre** : exposition de Maria Pothier et Jeanne Fox, linogravures. Vernissage le 1^{er} octobre à 19h.



Le Festival des Balazucades : 1^{ère} édition

Du 9 au 12 septembre : Avis aux curieux des arts et du patrimoine :

Une vingtaine d'artistes plasticiens et d'arts vivants seront présents 4 jours afin de vous présenter leurs arts au cœur des caves, jardins et places du village.

Un projet riche en rencontres car il est le fruit de 2 années de travail entre l'association, une dizaine d'habitants bénévoles actifs et de nombreux propriétaires du village. Le thème de cette année est : « Architecture, Architexture ».

SOU DES ECOLES

Une nouvelle association au service des enfants des écoles

Cette année a vu naître la nouvelle association du Sou des écoles d'Uzer et de Balazuc, fusion des 2 sous des écoles du regroupement scolaire. Cette action en discussion depuis plusieurs années permet une harmonisation ainsi qu'une mutualisation des actions bénévoles et financières portées par les parents d'élèves. Les traditionnels événements (vide grenier, Noël, carnaval, fête de l'école...) seront bien sûr maintenus dans les 2 villages.

Voici le nouveau logo dessiné par Belenn, élève de CP à la suite d'un concours réalisé auprès des enfants des 2 écoles.



Une fête de fin d'année réussie

La fête des écoles s'est déroulée le vendredi 18 juin au soir à l'aire de loisirs d'Uzer. Le choix dans le maintien de cette fête fut complexe en ces temps de protocoles et couvre-feu. L'envie, enfin, de se réunir autour des enfants, faute de n'avoir pu le faire l'année dernière ainsi que tout au long de l'année fut plus forte que tout.

Pari réussi, le beau temps était de la partie, de nombreuses familles sont venues admirer leurs enfants (danse, chant, théâtre et déguisement), un très beau spectacle a été proposé. La soirée a continué sous les arbres autour d'une paëlla géante réalisée sur place.



NOS JOIES ... NOS PEINES ...

NAISSANCE

Lizio, né le 13 mars 2021

Fils de Kevin GRENADOS et de Laurie CHAROUSSET

MARIAGE

François PLANTEVIN et Noémie ARIAS, le 12 juin 2021

DECES

Danièle LEBRASSEUR, le 17 février 2021

Yves BALAZUC, le 23 mai 2021

Evelyne AUGIER, le 19 juin 2021

REPertoire Electoral Unique (REU)

Les modalités de gestion des listes électorales ont changé le 1^{er} janvier 2019 avec la mise en place du Répertoire électoral unique (REU).

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au préalable au 31 décembre.

La loi a introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales.

Pour les services communaux, la loi n° 2016-1048 introduit plusieurs changements importants :

- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année (hors période pré-électorale) ;
- la décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le Maire, avec contrôle a posteriori par une commission de contrôle ;
- l'Insee applique directement dans le Répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

Le Répertoire électoral unique (REU) est mis à jour en continu à travers un système de gestion entièrement automatisé.

Les communes envoient directement au REU :

- les inscriptions sur les listes électorales qui ont été validées par le Maire ;
- les radiations des listes électorales pour perte d'attache communale dûment constatées par le Maire ;
- les radiations volontaires demandées par les électeurs inscrits sur les listes complémentaires ;
- les décisions d'inscription ou de radiation prononcées par les commissions de contrôle.

Le système de gestion du Répertoire électoral unique (REU) permet l'arrêt et l'extraction des listes électorales, images du répertoire à une date donnée.

Ce service est accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect aux personnes majeures.

PASSEPORT - CARTE D'IDENTITE – IMMATRICULATION – PERMIS DE CONDUIRE « MES DEMARCHES à portée de clic ! »

L'Etat a mis en place le site Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), sur lequel vous pouvez créer un compte ou vous connecter avec vos identifiants FranceConnect. Il permet de faire la pré-demande pour les cartes d'identité et les passeports. Il permet également de faire toutes les démarches concernant le permis de conduire et le certificat d'immatriculation. Pour avoir plus d'informations sur l'ensemble de ces procédures vous pouvez vous rendre sur le site internet : www.demarches.interieur.gouv.fr.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale a été mis en œuvre début 2017, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit. Cette autorisation de sortie du territoire est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA (n°15646*01), renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Le formulaire CERFA est accessible sur le site www.service-public.fr. Les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires. A l'inverse de l'ancienne procédure, aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES EN MATIERE D'EMPLOI DU FEU

Pour les particuliers, le brûlage de tous déchets y compris les déchets verts est interdit. La seule dérogation concerne le brûlage de déchets verts réalisé dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage autour des habitations situées à moins de 200 m des forêts, landes, garrigues, maquis et plantations forestières (déclaration en Mairie obligatoire).

Pour les agriculteurs, le brûlage de végétaux sur pieds ou de végétaux coupés est autorisé dans le cadre strict de leurs activités professionnelles après dépôt en Mairie d'une déclaration d'emploi du feu.

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2021 (sous réserve de modifications)

MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
JUILLET Du 19/07 au 20/08	Soirées étoilées	Muséum de l'Ardèche	Muséum	Du lundi au jeudi 21h00
Mardi 20	Spectacle de contes par Anne Hengy	La Roche Haute	Place Eglise romane	
Dimanche 25	Vernissage	La Roche Haute	Eglise romane	18h
Vendredi 30	Vernissage	Cultures !	Boutique Viel Audon	
AOUT Dimanche 15 Dimanche 22	Sanglier à la broche Vernissage	ACCA La Roche Haute	Stade Eglise romane	Midi et Soir 18h
SEPTEMBRE Du 9/09 au 12/09 Sam.18 / Dim.19	Les Balazucades Journées du Patrimoine	Cultures ! Muséum de l'Ardèche	Village Muséum	La journée
OCTOBRE Vendredi 1 ^{er} Samedi 2 Samedi 23 Du 24/10 au 31/10 Samedi 30 Du 30/10 au 31/10	Vernissage Fête de la Science Castagnade Chantier artistique Vernissage Chantier artistique Fête des monstres	Cultures ! Muséum de l'Ardèche Sport Pour Tous Cultures ! Cultures ! Muséum de l'Ardèche	Boutique Viel Audon Muséum Salle des fêtes Viel Audon Viel Audon Muséum	La journée 19h 15h La journée



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du Secrétariat de MAIRIE

Mardi et Vendredi :
9h / 12h - 14h / 17h

Sur rendez-vous avec M. le Maire

Tél. : 04 75 37 75 08

Fax : 04 75 37 02 24

Mail : balazuc.mairie@orange.fr

Site internet : www.balazuc.fr

Numéros d'Urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18 ou 112

Directeur de publication : Bernard Constant

Responsable de la publication : Céline Monnier

Rédaction des articles : Bernard Constant, Céline Monnier, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Elisabeth Gratadou, Catherine Mollier, Colin Charvet, Arnaud Mouraret, les responsables d'associations, Rachel Dufils

Mise en page : Sabine Allix

Photographies : Bernard Constant, Céline Monnier, Marie-Jo Ranchin, Guy Boyer, Nicolas Grisolle, les associations, Rachel Dufils